



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le lieu a été choisi compte tenu de l'absence au siège de salle disponible réunissant les conditions sanitaires.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME. ESQUERRE (C.C DES COTEAUX BELLEVUE), MME. GIBERT (C.C DU FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A SICOVAL), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M.BAGUR (C.C HAUTS TOLOSANS), MME COUTTENIER (C.C SAVE AU TOUCH), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), MME. MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. BRIAND (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES
M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), POUVOIR A M. BOUCHE
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES
M. MOIGN (C.C HAUTS TOLOSANS), POUVOIR A MME URSULE

Etaient absents : M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL)

Date de la convocation : VENDREDI 25 MARS 2022

Secrétaire de séance : MME GIBERT

D2022-27 – Affectation des résultats de 2021 et budget primitif de 2022

Le Projet de Budget 2022, élaboré dans l'esprit des orientations budgétaires qui ont fait l'objet d'un débat le 17 février 2022 tient compte des éléments précédemment soumis à l'approbation du Comité Syndical :

- tableau des effectifs
- prix unitaires HT pour la zone A et pour la zone B
- AP/CP

Le résultat comptable de l'exercice 2021 s'élève à 8 320 103, 22 € répartis comme suit :

- Excédent de fonctionnement 9 847 021,79 €
- Déficit d'investissement 1 526 918,57 € (hors prise en compte des restes à réaliser)

En tenant compte des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement s'établit à 16 667 940 ,30 €.

En intégrant les résultats antérieurs et les restes à réaliser le besoin de financement de l'investissement s'élève à 1 027 337,09 €. Le tableau suivant permet de préciser la formation des différents résultats comptables.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20220331-D2022-27-DE
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

	<i>fonctionnement</i>	<i>investissement</i>	<i>Total</i>
Recettes de l'année	64 774 794,71	194 923,90	64 969 718,61
dépenses de l'année	54 927 772,92	1 721 842,47	56 649 615,39
résultat de l'année	9 847 021,79	- 1 526 918,57	8 320 103,22
reprise résultat antérieur	6 820 918,51	2 148 489,77	8 969 408,28
Résultat total	16 667 940,30	621 571,20	17 289 511,50
RAR recettes		221 465,68	221 465,68
RAR dépenses		1 870 373,97	1 870 373,97
Résultats RAR	-	- 1 648 908,29	- 1 648 908,29
Résultat final après RAR	16 667 940,30	- 1 027 337,09	15 640 603,21

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'affecter 1 027 337, 09 € à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement. Compte tenu de cette affectation le résultat total à reprendre et reporter en 2022 s'établit à 15 640 603,21 €.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter au Budget Primitif 2022 les excédents apparaissant au Compte Administratif de 2021 de la manière suivante :

Report de l'excédent d'investissement	compte R 001	621 571,20 €
Couverture du besoin de financement des restes à réaliser	compte R 1068	1 027 337,09 €
Résultat reporté de fonctionnement	compte R 002	15 640 603, 21 €

- **ADOpte** le Budget Primitif de 2022 :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses	81 809 227, 21 € HT
Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses	<u>19 682 911,97 € HT</u>
Total du Budget équilibrée en recettes et dépenses	101 492 139,18 € HT

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,



Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20220331-D2022-27-DE
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	6	15
Votants	9	6	15
Pouvoirs	3	2	5
Total de voix	24	8	32
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	24	8	32

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20220331-D2022-27-DE
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20220331-D2022-27-DE
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022